

Prochaine mise à jour des textes sur les agences de voyages et les guides

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4658 - Ven. 21 - Sam. 22 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Financement non conventionnel
Plus de 4 000 milliards de DA
émis jusqu'à
fin octobre

Page 5

Inaugurant la Foire de la production algérienne

Ouyahia : «Le produit algérien peut être compétitif dans les marchés extérieurs»

Page 3

Le cadeau de Noël de Trump

Par Mohamed Habili

Déjà quand il avait annoncé pour la première fois le rappel des 2 000 militaires en Syrie – c'était, on s'en souvient peut-être, dans un discours prononcé devant ses supporters fin mars en Ohio – Donald Trump avait bien mis en évidence que cette autre de ses promesses de campagne devrait se réaliser «très bientôt». Dans son esprit, sinon dans celui de ses collaborateurs, qui probablement n'en savaient rien, ce retrait devait intervenir tout prochainement. Mais cette annonce avait soulevé une telle levée de boucliers, à Washington comme parmi les alliés, aussi bien européens que moyen-orientaux, qu'elle n'avait pas été suivie d'effet. Pour la première fois Trump avait donc semblé abandonner la réalisation d'une promesse de campagne, lui qui s'était toujours fait un point d'honneur de les tenir. Certes, toutes ses promesses de campagne n'ont pas été tenues, en tout cas pas encore, mais il n'était jamais arrivé qu'il dise que le moment était venu de remplir une d'elles, puis ensuite de faire comme si n'avait pas pris pareil engagement. Entre autres choses qui font sa particularité, c'est justement le fait qu'il se sent comptable de ses promesses. Dans son cas tout au moins, le mot de promesse n'est d'ailleurs pas celui qui convient ; celui d'engagement serait beaucoup plus juste. Le mandat qu'il a reçu de ses électeurs dans le cadre de la constitution américaine n'est pas impératif. Il n'en reste pas moins qu'il a gouverné jusqu'à présent comme si c'était effectivement le cas.

Suite en page 3

Le ministre de la Santé déclare la guerre aux établissements non conformes

Fermeture de cabinets, cliniques, laboratoires et pharmacies



Trente-cinq décisions de fermeture définitive ou provisoire de cabinets, cliniques, laboratoires et pharmacies ont été prises et 227 avertissements, 141 mises en demeure et 13 blâmes ont été adressés. Lire page 2

Gaz naturel à Béjaïa

Une séance pour débloquent les projets en souffrance

Page 4

Opéra d'Alger

Des artistes algériens, iraniens et libanais enchantent le public

Page 13

Le ministre de la Santé déclare la guerre aux établissements non conformes

Fermeture de cabinets, cliniques, laboratoires et pharmacies

■ Trente-cinq décisions de fermeture définitive ou provisoire de cabinets, cliniques, laboratoires et pharmacies ont été prises et 227 avertissements, 141 mises en demeure et 13 blâmes ont été adressés.

Par Meriem Benchaouia

Répondant aux préoccupations d'un membre du Conseil de la nation sur les activités des cabinets médicaux et cliniques privées Mokhtar Hasbellaoui a annoncé, jeudi à Alger, que son département ministériel avait intégré, au titre de la nouvelle loi sur la santé, les cabinets médicaux et les cliniques privées au sein du réseau national de soins. «Dans le cadre de la nouvelle loi sur la santé, le ministère procède à l'intégration des cabinets et cliniques au sein du réseau national de soins», d'autant que l'actuelle stratégie tracée «repose sur le dossier électronique du malade (DEM) pour un système sanitaire intégré et cohérent», a-t-il indiqué. «Le ministère procède actuellement à une inspection et une évaluation globales au niveau national, en vue de mettre à jour le fichier national de ces cabinets et cliniques privées, dans le but d'amener leurs propriétaires ayant été titulaires d'agrément avant la promulgation de la nouvelle loi sur la santé, à respecter les nouvelles dispositions énoncées dans le cahier des charges». Concernant les opérations d'inspection menées par les services compétents en 2017, le premier responsable du secteur a fait état de «5 676 inspections au niveau des officines de pharmacie, 148 au niveau des unités d'hémodialyse, 77 opérations au niveau des laboratoires d'analyses médicales, 1 276 inspections au niveau des cabinets publics, 2 779 opérations au niveau des cliniques privées et 74 inspections au niveau des cliniques de chirurgie dentaire». Suite aux opérations d'inspection, 35 décisions de fermeture définitive ou provisoire de ces cabinets, cliniques, laboratoires et pharmacies ont été prises et 227 avertissements, 141 mises en demeure et 13 blâmes ont été adressés, a fait savoir le responsable, soulignant que le ministère enquête, en collaboration avec les conseils de déontologie de la profession, sur les dépassements pouvant empêcher le patient de bénéficier des prestations médicales nécessaires. Concernant l'octroi d'agréments aux cabinets et cliniques, M. Hasbellaoui a indiqué que «cette opération était soumise à des conditions, fixées dans la nouvelle loi sur la santé pour garantir le bien-être et la sécurité du citoyen et que ces agréments ne sont accordés qu'après un constat sur le terrain effectué par les services du ministère pour s'assurer que les conditions nécessaires sont remplies, notamment l'aération et l'hygiène». Ces cliniques sont

soumises à l'inspection et à l'évaluation, après la pratique de l'activité, de façon permanente ou inopinée, par les médecins des directions de la santé réparties à travers le territoire national, pour s'assurer de leur conformité, a-t-il ajouté. A une question d'un autre député sur la non-programmation de l'hôpital public de 242 lits dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre, qui a précisé que ce projet sera programmé après parachèvement des travaux des projets en cours, a fait savoir qu'une enveloppe financière supplémentaire a été dégagée pour l'équipement et l'aménagement de certains services, à l'instar des urgences médicales, rappelant les différentes réalisations en matière de santé dont a bénéficié cette wilaya.

M. B.



Ph.D.R.

Pour l'amélioration de l'activité touristique

Prochaine mise à jour des textes sur les agences de voyages et les guides



Annouçant la mise à jour prochaine des textes régissant l'activité des agences de voyages et guides touristiques, Abdelkader Ben Messaoud, ministre du Tourisme, a fait état à Alger, de l'approbation de deux décrets exécutifs relatifs à l'amélioration de l'activité de l'hôtellerie et de la restauration.

En effet, répondant à trois questions lors d'une plénière du Conseil de la nation, sur «les mesures prises pour la protection des monuments archéologiques et la promotion du tourisme pour un développement durable hors hydrocarbures», Ben Messaoud a indiqué que «le gouvernement a approuvé récemment deux nouveaux décrets exécutifs relatifs à l'amélioration de l'activité de l'hôtellerie et de la restauration», en attendant, a-t-il dit, «l'actualisation prochaine des textes régissant les activités des agences de voyages et des guides touristiques dans un souci d'adaptation aux développements que connaît le secteur en Algérie et aux orientations du gouverne-

ment pour consolider la décentralisation». Le ministre a rappelé, dans ce cadre, le programme tracé pour convaincre les touristes algériens de passer leurs vacances à l'intérieur du pays, appelant à «mettre en œuvre des programmes promotionnels d'envergure, vulgariser les potentialités touristiques disponibles et promouvoir les fêtes locales et manifestations culturelles». Pour ce faire, Ben Messaoud a mis en avant «la nécessité d'encadrer et d'organiser les saisons touristiques, d'encourager les opérateurs à soutenir la dynamique du tourisme intérieur en proposant des tarifs raisonnables, de promouvoir les services et de conclure des partenariats avec les secteurs concernés comme les Transports, la Culture et l'Intérieur et des Collectivités locales afin d'intensifier les efforts consentis pour la promotion du tourisme intérieur». En ce qui concerne la saison estivale, le ministre a affirmé que son département s'employait à l'intensification des visites de vérifi-

cation, avant et après la saison, en vue de s'assurer de la réunion des conditions nécessaires à la détente et aux loisirs, et ce, au niveau des plages avant leur exploitation, et à la coordination locale avec les secteurs de la culture et de loisirs au profit des estivants. Le ministre a cité, en outre, l'inspection des infrastructures d'accueil, l'encouragement des échanges entre les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, afin de permettre à un plus grand nombre de familles et de jeunes à revenu modeste de profiter de leurs vacances, soulignant, à ce propos, le rôle de la commission nationale de préparation de cette saison avec la participation de tous les secteurs concernés. Concernant la protection des monuments archéologiques et historiques et leur exploitation dans l'activité touristique, le ministre a insisté sur l'impératif de «protéger ce patrimoine et de le mettre à profit pour valoriser la destination Algérie», affirmant, à ce propos, que l'Algérie était «un musée à ciel ouvert recelant des trésors patrimoniaux, matériels et

immatériels à très haute valeur et confirmant l'ancrage profond de la civilisation de la société dans l'histoire». Le ministre a fait état, par ailleurs, d'une étude en cours au niveau de son département ministériel en vue de la réhabilitation de 50 monuments touristiques archéologiques, estimant que le patrimoine archéologique est «l'un des piliers du développement du tourisme en Algérie, d'autant, a-t-il dit, que le tourisme n'est pas seulement une activité de loisirs et de détente, mais aussi un moyen pour faire connaître la culture et les traditions des régions accueillant les touristes». «Le ministère s'attelle actuellement à intégrer l'ensemble des monuments et sites archéologiques et fondements civilisationnels et culturels à tous les pôles touristiques sans exclusive, à garantir les publications en diverses langues et leur distribution à l'intérieur et l'extérieur du pays et à généraliser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication», affirme-t-il. Enfin, le ministre a expliqué qu'il est question également de la valorisation du patrimoine culturel en l'érigant en composant du produit touristique, l'incitation des voyageurs à intégrer les monuments et sites archéologiques dans les circuits et voyages touristiques, l'organisation d'excursions de découverte au profit des médias nationaux et étrangers et l'établissement de relations de coopération et de partenariat avec le ministère de la Culture.

Thinahine Khouchi

Inaugurant la Foire de la production algérienne

Ouyahia : «Le produit algérien peut être compétitif dans les marchés extérieurs»

■ Considérant que l'export était devenu une culture chez l'entrepreneur algérien, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est félicité jeudi, à l'ouverture de la 27^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), du lancement de plusieurs opérateurs algériens dans les activités d'exportation.

Par Louiza Ait Ramdane

«**C'**est avec cette démarche que le développement du pays interviendra», a déclaré Ouyahia. Selon lui, le développement ne se réalise pas du jour au lendemain, mais progressivement et grâce à la stabilité. Cette manifestation était, selon Ouyahia, une opportunité pour adresser aux entreprises algériennes, publiques et privées, toutes nos félicitations, et une invitation au citoyen algérien à méditer sur le marché national, riche en produits locaux de qualité. Il a assuré, à cet égard, que cette Foire a prouvé que l'exportation figure aujourd'hui dans la culture l'entrepreneur algérien aussi bien public que privé.

A ce propos, M. Ouyahia a mis en avant la disposition de son gouvernement à traiter tous les obstacles entravant l'exportation des produits des opérateurs nationaux, notamment les systèmes, fiscal et douanier.

Appelant les banques à suivre cette dynamique, le Premier ministre a salué l'initiative de la Banque extérieure d'Algérie portant ouverture des filiales en France en 2019.

Compte tenu de sa qualité, le produit algérien peut être compétitif au niveau des marchés extérieurs, a affirmé M. Ouyahia, appelant les opérateurs à se montrer «plus agressifs» pour démontrer leurs capacités.

Lors de sa visite aux différents stands de la foire, M. Ouyahia a rencontré plusieurs opérateurs parmi ceux qui ont hissé leurs activités exportatrices de façon fulgurante, à l'instar du groupe



PH/D.R.

industriel de ciment «Gica» qui a réussi en 2018 à exporter 270 000 tonnes, et envisage d'atteindre 1,7 million de tonnes en 2019. De même qu'il s'est rendu au stand du Groupe des industries électroniques Condor qui a exporté en 2018, en direction de huit pays, environ 52 millions USD, et envisage d'augmenter son chiffre d'affaires à l'exportation à 25% d'ici à 2022.

Au stand d'un opérateur activant dans l'industrie des pâtes, le Premier ministre a lancé : «un pays voisin s'est approprié le couscous. Je vous appelle à prouver le contraire», estimant que les projets industriels installés dans les wilayas frontalières

pourraient être le fer de lance pour accéder aux marchés des pays voisins. Se rendant ensuite au pavillon de l'industrie militaire, M. Ouyahia a insisté sur la nécessité de s'ouvrir sur le marché civil pour couvrir les besoins enregistrés dans les différents secteurs, à l'instar des travaux publics et les collectivités locales, notamment le transport scolaire.

Concernant le secteur agricole, le Premier ministre a exhorté les agriculteurs à l'adoption du système de coopératives privées pour renforcer l'exportation de leurs produits notamment les légumes et les fruits et à collaborer avec les opérateurs activant

dans l'agroalimentaire, se félicitant du «saut qualitatif» réalisé par le secteur au cours des dernières années. Il les a appelés également à consentir d'avantage d'efforts pour couvrir la demande locale en termes de céréales, de lait et de viandes.

Lors de sa visite au pavillon de l'industrie automobile, M. Ouyahia a invité les opérateurs de ce domaine à hisser le niveau de coopération entre les propriétaires d'usines de montage, permettant de gagner du temps et d'élever le taux d'intégration nationale. «Certaines pièces peuvent être montées dans plusieurs marques. Sur ce, un dialogue entre opérateurs est nécessaire dans le cadre de la concurrence loyale», a-t-il ajouté.

Au pavillon de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), le Premier ministre a appelé les travailleurs de ce «patrimoine industriel national» à redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif escompté à savoir la couverture des besoins du marché national et la limitation de l'importation. «Certains opérateurs exigent du gouvernement des licences d'importation du matériel qui leur est nécessaire car en manque sur le marché local. Mon message aux travailleurs est de redoubler davantage d'efforts. Nous comptons établir un large partenariat. Personne n'entravera l'avenir du complexe industriel qui est un patrimoine du peuple algérien ou les salaires des travailleurs, alors que le partenaire social a réagi à ce sujet. Donc, une solution s'impose à ce problème en suspens depuis plus d'une année», a déclaré M. Ouyahia.

L. A. R.

Conseil de la concurrence

Œuvrer à une «meilleure diffusion» de la culture de la concurrence

Des membres du conseil de la concurrence ont mis l'accent, jeudi lors d'une journée d'étude organisée à Tlemcen, sur l'importance de la diffusion de la culture de la concurrence en Algérie qui reste insuffisamment ancrée dans le pays. Cette journée, qui s'inscrit dans la stratégie de communication adoptée par le conseil depuis sa réactivation en 2013, vise à diffuser la culture de la concurrence et à

sensibiliser les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, les universitaires et autres organisations professionnelles sur «les effets positifs d'une concurrence loyale et d'un marché régulé sur la performance et la compétitivité des entreprises, aussi bien au niveau interne qu'international», a indiqué Mohamed Medjahed, membre permanent de ce conseil. «A cet égard, notre pays en transition économique (de

l'économie administrée à l'économie de marché), nous veillons à la diffusion de la culture de la concurrence par l'organisation de journées d'étude outre le programme de conformité de la concurrence entamé depuis 2015 dans le but d'amener les entreprises à respecter volontairement les règles de la concurrence», a-t-il encore souligné. Dans une communication intitulée «rôles et missions du conseil

de la concurrence», le même responsable a indiqué que le conseil a trois types de missions dont celles de sanctionner les pratiques restrictives à la concurrence et trancher sur les litiges en la matière, de contrôler les concentrations économiques et enfin une mission consultative par laquelle il donne son avis sur toute question concernant la concurrence et tout projet de texte législatif ou réglementaire touchant à la concurrence. De son côté, Amiche Meriem également membre permanente de ce conseil a expliqué en détail les modalités de saisir le conseil de la concurrence par une requête écrite adressée au président ainsi que toutes les procédures qui suivent cette démarche. Pour sa part, Korogli Abdelaziz, membre permanent du même

LA QUESTION DU JOUR

Le cadeau de Noël de Trump

Suite de la page une

Donald Trump, dont la première élection n'est déjà pas conforme aux normes, sait qu'il ne peut obtenir un deuxième mandat que si à tout le moins il honore ses engagements. Et si malgré tout il ne parvient pas à les réaliser tous, et d'abord en raison de l'opposition des démocrates, qui maintenant sont majoritaires à la Chambre des représentants, il faut qu'il soit clair que ce n'est pas de sa part faute de l'avoir voulu. La seule fois où il a semblé dévier de cette ligne de conduite, c'était justement à propos du rappel des troupes stationnées en Syrie. Comme plusieurs mois se sont écoulés depuis qu'il en avait fait l'annonce sans que cela ait lieu, tout le monde a fini par penser que sur cet engagement du moins il était en défaut. De là également la surprise de tous quand, il y a maintenant deux jours, il revient sur le même sujet, et cette fois-ci pour le trancher conformément à son engagement. Son secrétaire à la Défense, James Mattis, pris au dépourvu comme tout le monde, n'a eu d'autre choix que de démissionner. Un président des Etats-Unis qui prend une décision de cette nature sans en prévenir son ministre concerné au premier chef, cela ne s'est probablement jamais vu. Donald Trump n'a de compte à rendre qu'à ses électeurs. Il gouverne par eux et pour eux. Les autres institutions peuvent soit favoriser soit entraver la mise en œuvre du contrat passé entre eux deux, en tout état de cause il ne leur appartient pas de le renégocier. De sorte que quiconque veut savoir ce que Trump fera ou tentera de faire dans les deux années qui restent de son mandat actuel, n'a qu'à se reporter à ses engagements de campagne. On sait maintenant que quel que soit le retard pris dans la réalisation de l'un d'eux, et en l'espèce ce retard a été de neuf mois, ce n'est jamais que partie remise. Donald Trump a attendu les fêtes de fin d'année pour faire de l'accomplissement d'un devoir un cadeau à la fois à ses supporters, aux troupes rappelées, à leurs familles, et à tous les Américains las de voir leur armée faire le gendarme dans le monde, et plus particulièrement au Moyen-Orient.

M. H.

conseil a situé les objectifs du programme de conformité avec les règles de la concurrence entamé depuis 2015 dont celui principal d'amener les entreprises à respecter volontairement les règles de la concurrence. Ce projet a été diffusé à plus de 70 entreprises publiques et privées d'envergure nationale représentant tous les secteurs.

L. O.

Parlement

L'APN reprend demain ses travaux

L'ASSEMBLÉE populaire nationale reprendra demain dimanche, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du rapport annuel de la Banque d'Algérie sur l'évolution économique et monétaire, outre l'adoption du rapport de validation de la qualité de membre d'un nouveau député, a indiqué jeudi, un communiqué de l'Assemblée. Le débat sur le rapport annuel de la Banque d'Algérie sera clôturé, lundi prochain, par l'audition du gouverneur aux préoccupations des députés. La séance de jeudi prochain sera consacrée aux questions orales, conclut le communiqué. R. N.

Regard

La communication, passage obligé pour un développement responsable

■ Il est une lapalissade que de dire de la communication qu'elle a ses portées humaine et économique. Et pourtant, le besoin de le dire est là, qui s'impose. La communication a, en fait, besoin de concepts d'approche pour affecter son environnement immédiat de façon adaptée et efficace. On parle de communication au service du développement. Une communication qui consiste dans la participation ou la mise à contribution des populations dans les processus de développement.

Par Filali H. Imène

Elle est aujourd'hui identifiée comme tellement importante, qu'elle en devient une question cruciale de ce début de siècle mouvementé. Dès lors, communiquer en vue de favoriser la fluidité de tout processus de développement interroge, en premier lieu, le niveau de développement humain. Car, si la communication est l'instrument incontournable de la concertation, le développement humain, lui, est le seul instrument de la participation. En fait, les programmes de développement ne produisent véritablement des résultats performants et n'atteignent réellement leur productivité optimum de valeur en développement, que si les populations ciblées ont les moyens d'assimiler le minimum de connaissances, de savoirs techniques et autres que les acteurs en charge des programmes doivent pouvoir transmettre à travers des canaux adaptés. C'est cela que recouvre l'enjeu de la communication au service du développement humain.

Ce concept est sous-tendu par un constat réel, à savoir qu'il n'y a de développement possible, quel que soit l'apport d'investissement, de technologie ou d'outils de production, que si les populations acceptent, conçoivent et peuvent devenir, elles-mêmes, le moteur de leur propre développement. D'où cette communication de proximité dont le souci est de mettre les populations concernées au niveau des enjeux de développement dans lesquels on entend les engager.

Il s'agit véritablement d'une communication de toute proximité et, surtout d'une communication préalable à toute application de programme, de projet ou d'autres initiatives structurantes dont les effets attendus relèvent du développement. Car, ce qui relève du développement écono-



PHOTO: R.

mique et social doit être précédé d'un souci de développement humain, dans le sens où il s'agit de se rendre compte que c'est

l'humain qui est le vecteur de tout succès le plus souvent hypothéqué malgré la disponibilité de tous les moyens et des

conditions, quand on a perdu de vue ce paramètre central.

C'est en cela que s'impose l'impératif, pour les planificateurs

de programmes de développement, de communiquer, voire dialoguer avec les populations concernées avant même de dessiner les contours de leurs programmes, et cela pour identifier et connaître, au mieux, leur niveau et leur qualité de perception, leurs besoins, leurs savoirs et leurs dispositions culturelles. Car seuls les bénéficiaires des projets de développement, quand ils ont été préparés et judicieusement ciblés et formés, peuvent se porter garants de leur succès et de leur pérennité.

Dès lors qu'on a tout fait pour honorer ce premier préalable, on a permis à la population concernée d'aborder collectivement ses attentes, d'en hiérarchiser les priorités et d'intérioriser définitivement le sentiment d'avoir tracé, elle-même sa propre voie et construit ses propres projets. Elle ne pourra alors qu'en revendiquer la propriété et en assumer la prise en charge et le succès.

F. H. I.

Gaz naturel à Béjaïa

Une séance pour débloquer les projets en souffrance

Une séance de travail visant à débloquer les projets de raccordement au gaz naturel en cours de réalisation et ceux en souffrance dans le secteur de l'énergie a été présidée par le wali. Cette réunion a regroupé le directeur de l'énergie ainsi que celui de la SDE, les présidents d'APC et chefs de daïra ainsi que tous les responsables des entreprises chargées de réaliser les projets de raccordement au gaz de ville. « Cette rencontre a pour objectif de booster les chantiers », selon la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, le chef de l'exécutif a annoncé devant les présidents des 52 APC qu'« un plan a été préparé en vue de rattraper le retard enregistré dans le registre du raccordement de la wilaya de Béjaïa

au réseau de gaz naturel ». « Des dossiers ont été transmis au ministère de l'Énergie afin d'inscrire des projets supplémentaires au profit des localités qui en ont besoin », souligne la même source. Il semble que cette réunion fait suite aux nombreuses actions de protestation enregistrées un peu partout dans la wilaya et où le chef de l'exécutif est interpellé à ce propos. En effet, dans un coup de colère les habitants de quatre villages de la commune d'Aokas (Est de la wilaya de Béjaïa) ont procédé mercredi à la fermeture des sièges de la mairie, de la daïra et la SDE (ex-Sonelgaz). Les protestataires sont issus des villages Thala Khaled, Timaârest, Aguemoune, etc. Excédés par le retard accusé dans l'avancement du projet

d'alimentation de la région en gaz naturel, les habitants ont décidé de manifester leur colère de la manière la plus musclée dans le but de se faire entendre, pousser les autorités à mettre en service la partie réalisée du projet de raccordement de la commune au gaz de ville et bénéficier du gaz de ville durant cette période de froid. Ce projet devait être mis en service en 2016, selon les protestataires désabusés par les promesses non tenues, comme ils l'ont ouvertement exprimé. Cependant, plusieurs lots, notamment à Tizi N'berber, ne sont pas encore achevés, pour ne pas dire en souffrance, la mise en service du projet a été retardée et les habitants n'ont pas cessé tout au long de ces deux dernières années d'alerter, en

vain, les autorités sur ce retard. Les manifestants exigent la mise en service des lots achevés pour pouvoir bénéficier de cette énergie indispensable, surtout durant cette période de froid. Il est utile de rappeler que les populations de Taskriout ont exprimé lundi dernier leur colère en fermant le siège de l'APC. Ils avaient protesté contre le marasme régnant dans cette localité et le manque énorme en infrastructures. Des jeunes avaient interpellés le wali et les autorités sur l'état de délabrement du centre culturel, fermé depuis dix ans suite à un incendie, le cas du centre de santé qui ne répond plus aux besoins de la population ainsi que l'absence d'infrastructures sportives.

Hocine Cherfa

Tizi-Ouzou

Saisie record de plus de 8 kg de kif traité

Un réseau de trafic de stupéfiants a été démantelé et une quantité de plus de 8 kg de kif traité a été saisie par les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou, avons-nous appris jeudi auprès de la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, Djamilia Temmar. Selon les indications fournies par la même responsable, l'opération menée par la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la sûreté de



PHOTO: ZAILOUKJ. A.

wilaya a permis « l'arrestation de trois individus en possession de 8,012 kg de drogue ». La marchandise saisie était sous forme de plaquettes au nombre de 79. Un véhicule touristique et sept téléphones portables et smartphones utilisés par les membres de ce réseau qui opérait au niveau du chef-lieu de la wilaya, ont été également saisis. Les membres de ce réseau, âgés entre 20 et 30 ans et originaires de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont présenté jeudi devant le procu-

reur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, pour « association de malfaiteurs et possession de stupéfiants à des fins de commercialisation ». Cette saisie est la plus importante opérée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou au courant de l'année 2018 par les services de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants après la saisie de plus de 2 kg effectuée dans la localité de Draa Ben Khedda au courant de la semaine écoulée.

Hamid M.

Financement non conventionnel

Plus de 4 000 milliards de DA émis jusqu'à fin octobre

■ Le montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel s'est établi à 4 005 milliards de dinars jusqu'au 31 octobre 2018, contre 3 585 milliards de dinars à fin mai 2018, a indiqué la Banque d'Algérie dans sa situation mensuelle publiée au Journal officiel n° 71.

Par Amel B.

Pour rappel, l'article 45 bis de la loi relative à la monnaie et au crédit de 2003 modifiée et complétée en octobre 2017, stipule que «la Banque Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)». En outre, l'article 45 bis note que «ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements». Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque Algérie, est défini par voie régle-



mentaire. A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les titres

de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée. Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds national d'investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements. Le recours à cet instrument est adossé à un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires qui, grâce à une rationalisation de la dépense publique et à une optimisation des recettes fiscales, doit aboutir, au plus tard à l'issue de la période considérée, au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements).

A. B.

Investissement industriel

La stratégie adoptée a dynamisé le secteur

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi a affirmé, jeudi à Boumerdès, que la stratégie (procédures organisationnelles et incitatives) adoptée en matière d'investissement industriel a insufflé «une véritable dynamique» au secteur, ces dernières années. «Cette dynamique est reflétée par d'innombrables investissements et réalisations structurelles ayant commencé à apporter leurs fruits depuis le début de cette année 2018», a soutenu le ministre dans son allocution à l'ouverture d'une rencontre nationale annuelle des directeurs des wilayas de l'industrie et des mines, au niveau de

l'Institut national de la productivité et de développement industriel (Inped) de la wilaya. Il a particulièrement cité le créneau des matériaux de construction, dont lequell l'Algérie s'est transformé d'un pays importateur (avec un pic de 500 millions de dollars d'importations en 2014) en un pays exportateur par excellence, a-t-il souligné. Assurant, en outre, que le pays a consacré «une autosuffisance» dans plusieurs matériaux de construction, dont le plâtre, le ciment blanc, et la céramique, qui «vont tous être destinés à l'exportation prochainement», a-t-il fait savoir. L'industrie du tissu et du cuir est

également appelée à connaître un essor grâce au complexe de Relizane, a-t-il estimé. Le secteur national de la sidérurgie est aussi «sur la bonne voie», selon le ministre, qui a évoqué les importants investissements réalisés dans ce domaine, ces dernières années, dont le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) et le complexe de production de l'acier «Tosyali» d'Oran, qui ont contribué au relèvement de la production nationale en la matière, et partant, à la réduction des importations, avec en prime l'enregistrement de la première exportation dans le domaine dernièrement, s'est-il félicité. Le

ministre n'a pas manqué, en outre, de citer la réalisation en cours d'un pôle industriel à Tebessa, dédié à la transformation du phosphate notamment, dans le cadre d'un partenariat avec la Chine, qui, ajouté à une dizaine d'autres investissements, attendus à la réception à l'horizon 2022, «seront d'une contribution certaine dans la couverture du marché national, avec une option pour l'exportation, tout en aidant à l'amélioration de l'attractivité du marché algérien», a-t-il observé. Néanmoins, Youcef Youfsi a relevé «l'insuffisance de ces investissements au regard des enjeux futurs de l'économie algérienne,

et des évolutions de l'industrie mondiale, concernant notamment la révolution numérique et ses exigences», a-t-il dit. Il a aussi plaidé pour une mobilisation des efforts en vue de consacrer la diversification économique, parallèlement au renforcement du tissu industriel national par l'encouragement d'un entrepreneurisme garant de la création de la richesse et de l'emploi. Un objectif dont les conditions principales sont «l'amélioration du climat des affaires et la facilitation des procédures administratives, en vue de relever l'attractivité de l'investissement en Algérie», a-t-il conclu.

M. Y./APS

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep recule à 55,13 dollars

Le prix du panier de quinze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi jeudi à 53,92 dollars le baril, contre 55,13 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït),

Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et le Mery (Venezuela). Jeudi, les cours du pétrole repartaient à la baisse en cours d'échanges européens, dans un marché qui craint une offre d'or noir supérieure à la demande. Jeudi après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 55,94 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,30 dollar par rapport à la clôture de mercredi. En matinée, il est tombé à 54,64 dollars, son plus

bas niveau depuis septembre 2017. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 1,39 dollar à 46,78 dollars une heure après son ouverture. «Les inquiétudes sur la demande mondiale et la production record bousculent les prix avant la réduction de la production prévue le mois prochain», a résumé un analyste. L'Opep et ses partenaires sont convenus au début du mois de réduire leurs extractions d'environ 1,2 million de

barils par jour (mbj) à partir de janvier, pour enrayer la chute des prix, le Brent et le WTI ayant respectivement perdu environ 35% et 40% depuis début octobre. Mais les marchés semblent douter de l'impact d'une telle réduction alors que les nuages sur la croissance économique mondiale, et donc sur la demande d'or noir, s'assombrissent et que les Etats-Unis pompent à des niveaux records. Mercredi, les chiffres hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) ont fait état d'une baisse des stocks américains moins importante

que prévu. Lors de la semaine achevée le 14 décembre, les réserves commerciales de brut ont en effet baissé de 500 000 barils alors que les analystes anticipaient un repli beaucoup plus marqué de 2,5 millions de barils. Dans ce contexte, «même la garantie du ministre saoudien du Pétrole Khaled al-Faleh que l'offre devrait diminuer d'ici à la fin du premier trimestre 2019 et que les producteurs pourraient étendre leurs réductions en avril n'arrivent pas à empêcher le déclin des prix», ont souligné des analystes.

R. E.

Tizi-Ouzou

Ouverture prochaine d'une direction de wilaya de gestion des ports de pêche

■ Une direction de wilaya de gestion des ports de pêche (EGPP), sera ouverte prochainement à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Par Zineddine L.

Le même responsable a expliqué que l'ouverture de cette direction locale de l'EGPP interviendra suite à la restructuration de la société de gestion des participations (SGP) Sogeport qui avait ouvert 10 Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) pour couvrir les 14 wilayas côtières. «Avec cette restructuration il y a eu la création, en novembre dernier d'une direction générale d'une Société de gestion des ports de pêche qui dotera chacune des 14 wilayas côtières d'une direction local afin d'assurer une meilleure gestion des infrastructures portuaires», a-t-il précisé. L'installation des 14 directeurs de wilaya de cette nouvelle Société «est prévue pour début 2019», a annoncé, mercredi, le wali, Abdelhakim Chater devant les élus de l'Assemblée popula-

re de wilaya (APW) à l'occasion de la tenue de la session ordinaire de cette institution élue, en ajoutant que «l'ouverture de la direction de Tizi-Ouzou de cette même société de gestion des ports de pêche, interviendra en mars prochain». Lors de la même session, l'APW a voté à la majorité une délibération portant création d'une entreprise de gestion portuaire au niveau de Tizi-Ouzou et ce dans le but booster le développement du secteur de la pêche par l'amélioration des prestations et du fonctionnement des deux ports que compte la wilaya à Tigzirt et Azeffou, a indiqué le président de cette Assemblée Youcef Aouchiche. Actuellement les deux ports de pêche de Tizi-Ouzou sont gérés par l'Entreprise gestion des ports et abris de pêche (EGPP) de la wilaya de Béjaïa. Le directeur de la pêche, a observé que parmi les contraintes au développement du secteur, figure le retard



dans l'exécution du Plan d'urgence portuaire confié à l'EGPP, lequel plan prévoit plusieurs pro-

jets dont la réalisation des voiries et réseau divers (VRD) et d'une station de gazoil au port de

Tigzirt, d'un réseau anti incendie, et d'une bache a eu pour les deux ports. Z. L./APS

Ouargla

Récupération de plus de 100 hectares de foncier industriel non exploité

Au moins 103 hectares d'assiettes foncières ont été récupérés dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, depuis le début de l'année en cours, dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi de la direction de l'industrie et des mines. La récupération de ce foncier non exploité, après annulation de 57 titres de concession, intervient dans le cadre de l'application des instructions des pouvoirs publics concernant l'assainissement du foncier industriel et sa réaffectation aux véritables investisseurs, a-t-on précisé. Les investisseurs, dont les titres de concession ont été annulés, n'ont pas respecté les délais fixés dans les cahiers des charges et après épuisement des procédures légales prévues pour les amener à rattraper leur

retard et régulariser leur situation, a expliqué la source. Le foncier récupéré a été réaffecté à d'autres investisseurs, et une deuxième opération d'assainissement du foncier est en cours pour ce qui concerne 53 autres investisseurs réfractaires pour

une surface de 132 hectares, portant ainsi à 235 ha le total du foncier objet d'une procédure de récupération et de réaffectation, a-t-on fait savoir à la DIM. Quelque 580 investisseurs ont bénéficié, ces dernières années, de titres de concession dans le

cadre de l'investissement industriel, dont 370 ont obtenu leur permis de construire leur permettant d'entamer leurs travaux et de concrétiser leurs projets, signale la même source. Pas moins de 44 projets ont été réalisés, en majorité dans les ser-

vices (hôtellerie, centres de loisirs, stations services et autres), et sont entrés en phase d'exploitation, tandis que 215 autres sont en phase de concrétisation, selon les services de la DIM de Ouargla.

Anissa H.

Blida/ Pour la relance de l'économie locale

Programme de rattrapage d'urgence de 13,5 milliards DA

La wilaya de Blida a bénéficié d'un «programme de rattrapage d'urgence» de 13,5 milliards DA, destiné à la relance de son économie et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a annoncé jeudi le wali, Youcef Chorfa.

Intervenant à l'ouverture de la 4^e session ordinaire de l'APW, M.Chorfa a fait cas de la réserva-

tion au profit de la wilaya, au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, d'un «programme de rattrapage d'urgence de 13,5 milliards de DA, repartit sur divers secteurs accusant des insuffisances», a-t-il souligné.

Signalant l'affectation de ce programme, à la wilaya, suite à l'introduction d'une requête dans

ce sens, auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, le wali a signalé sa destination à la réalisation de 495 opérations de développement, durant les années 2019 et 2020. Ces opérations toucheront l'amélioration urbanistique, les aménagements urbains, le secteur de l'énergie (électricité et gaz),

les ressources en eau (AEP et assainissement), la jeunesse et les sports et la santé, a-t-il fait savoir.

Par secteurs de développement, l'amélioration urbanistique a été affectée d'une enveloppe de 5,465 milliards de Da pour la réalisation de 149 opérations, contre 2,8 milliards au secteur de l'hydraulique (56 opérations), 2,25 milliards au secteur de l'énergie (193 opérations), 2,069 milliards à la réalisation de 95 opérations en matière de commodités de proximité, et 740 millions de Da pour deux opérations dans le secteur environnemental.

Selon le wali, une autre enveloppe publique de sept milliards de Da sera destinée à la réhabilitation de routes, et la réalisation d'une station d'épuration des eaux et de cinq pôles industriels spécialisés à la nouvelle ville de Bouinane. Sachant que ces opérations de développement profiteront à la totalité des communes de la wilaya, a-t-il assuré

N.T./APS

T. KH.

Résorption de l'habitat précaire à Oran

Attribution de 1 600 logements dimanche prochain

Les services de la wilaya d'Oran entameront, dimanche prochain, l'attribution de 1 600 logements publics locatifs à des habitants du bidonville de la localité de Sidi Bachir située, dans la commune de Bir El Djir à l'est d'Oran, a annoncé jeudi le wali, Mouloud Cherifi. Abordant le programme du secteur de l'habitat dans la wilaya d'Oran pour cette année qui tire à sa fin, Mouloud Cherifi a souligné que le quota d'habitat, qui sera distribué dimanche, s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Le wali a indiqué que les mesures nécessaires ont été prises pour la réussite du relogement des familles concernées dans de

nouveaux appartements construits dernièrement dans les régions de la wilaya, soulignant que cette opération permettra la récupération de 22 hectares après la résorption de l'habitat précaire. Cette assiette foncière de Sidi Bachir sera exploitée pour un projet de réalisation de 2 000 logements dont a bénéficié la wilaya, lors de la visite effectuée dernièrement par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de même qu'un programme supplémentaire de 500 logements publics locatifs (LPL), a-t-il fait savoir, annonçant l'attribution avant la fin de l'année en cours de 4 100 logements AADL, soulignant que 2018 est l'année de l'habitat par

excellence, qui sera achevée avec la distribution en tout de plus de 20 000 logements dont plus de 7 000 de type AADL. Oran a bénéficié d'un programme de 37 000 logements AADL pour 38 000 souscripteurs qui feront l'objet d'enquête dans le cadre du fichier national du logement. La wilaya d'Oran envisage de distribuer plus de 20 000 logements au courant de l'année prochaine dont 10 000 logements AADL, 8 000 LPL, a ajouté le wali d'Oran, rappelant que la wilaya est bénéficiaire durant ces deux décennies de 172 000 logements de différents programmes dont 100 000 distribués.

Touristes scandinaves tuées au Maroc

La police évoque un «mobile terroriste»

■ L'affaire de l'assassinat de deux touristes scandinaves dans le sud du Maroc continue de susciter, jeudi, inquiétude et consternation internationale, alors que les autorités marocaines ont annoncé avoir arrêté quatre suspects liés à ce crime, qualifié de «bestial».



Par Ilham B.

Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et une de ses amies, Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, étaient parties ensemble pour un mois de vacances au Maroc.

Leurs corps ont été découverts lundi sur un site où elles avaient planté la tente pour la nuit, à deux heures de marche du village d'Imlil, sur le chemin du Mont Toubkal.

L'une des deux a été «décapitée», ont rapporté des médias marocains, citant une source proche du dossier. Leurs corps portaient des «traces de violence à l'arme blanche sur le cou», ont ajouté les mêmes sources s'appuyant sur un communiqué des autorités marocaines.

Le premier ministre danois, Lars Løkke Rasmussen a dénoncé, depuis Copenhague, «un crime bestial», alors que la

Première ministre norvégienne, Erna Solberg, a condamné une «attaque brutale et dénuée de sens sur des innocents». Le double assassinat a ébranlé les populations marocaines, notamment celles du village d'Imlil, inquiet d'une possible désaffection des touristes étrangers pour la région du Haut-Atlas.

Cette affaire a semé la consternation dans cette localité et bien d'autres régions marocaines, s'inquiétant de la recrudescence de ces affaires d'assassinats qui auront un impact direct sur le secteur touristique, alors que le pays est secoué par une grave crise économique.

Des touristes étrangers se disent d'ailleurs sous le choc suite à l'annonce de la découverte des corps de jeunes scandinaves décapités «sauvagement» dans cette région montagneuse.

«C'est vraiment triste, surtout que je sais que ce sont deux femmes», a affirmé une touriste néo-zélandaise de 26 ans venue

pour passer ces vacances au Maroc, affirmant ne pas se «sentir en sécurité» et envisage de rentrer plutôt que prévu chez elle.

La police marocaine a annoncé, jeudi, avoir arrêté trois suspects «originaires» de Marrakech, ayant des «antécédents judiciaires liés à des actes terroristes».

Au total quatre hommes ont été arrêtés à Marrakech depuis la découverte des corps des deux touristes norvégienne et danoise. Le premier suspect appartenant à «un groupe extrémiste» avait été interpellé lundi, avant que les trois autres ne soient appréhendés jeudi matin après diffusion d'un avis de recherche, a indiqué la police.

Les autorités authentifient la vidéo

Les services de renseignement danois (PET) ont indiqué avoir authentifié une vidéo mon-

trant le meurtre de l'une des deux jeunes scandinaves tuées dans le sud du Maroc.

«Le PET confirme qu'une vidéo circulant sur Internet montre le meurtre d'une des deux femmes tuées au Maroc», ont affirmé les autorités danoises dans un communiqué tôt jeudi matin.

La vidéo d'une extrême violence a été relayée sur les réseaux sociaux, montrant l'un des meurtriers prononcer plusieurs fois les mots «revanche».

Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, étaient parties ensemble pour un mois de vacances au Maroc.

Leurs corps ont été découverts lundi matin dans une vallée du Haut-Atlas, sur un site isolé où elles avaient planté la tente pour la nuit, à deux heures de marche du village d'Imlil.

Toutes deux ont été tuées à l'arme blanche, selon les autori-

tés, et l'une d'entre elles a été décapitée. Le Premier ministre danois Lars Løkke Rasmussen a dénoncé dans la nuit de mercredi à jeudi un crime «bestial» qui pourrait être «motivé par des raisons politiques et donc un acte terroriste».

Les meurtres n'avaient pas été revendiqués jeudi en milieu de journée. Lors d'une conférence de presse jeudi, M. Rasmussen a indiqué que «les détails (...) n'avaient pas encore été clarifiés». «Nous réagissons comme tout le monde avec consternation, dégoût et une profonde tristesse», a-t-il ajouté. De son côté, la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, a condamné une «attaque brutale et dénuée de sens sur des innocents» dans un communiqué de presse. Jeudi, trois suspects recherchés depuis le meurtre de deux jeunes touristes scandinaves dans le sud du Maroc ont été arrêtés à Marrakech (centre). F. M./ agences

Libye

Réouverture du gisement pétrolier d'Al-Sharara

Le gouvernement d'union nationale libyen a annoncé la réouverture du gisement pétrolier d'Al-Sharara, le plus grand de la Libye, deux semaines après sa fermeture par des éléments armés alors que des manifestants demandaient de meilleurs services dans le sud du pays. Selon un communiqué publié mercredi par le bureau d'information du chef du gouvernement d'union, Fayez Serraj, le gisement a rouvert après une visite de Serraj lors de laquelle il a rencontré les représentants des manifestants ainsi que des responsables militaires de la région. M. Serraj a souligné «le droit à s'exprimer paisiblement et à émettre des demandes légitimes tout en rejetant toute menace sur les sources de revenu du peuple», confirmant que «le dialogue était la seule façon de résoudre les problèmes», précise le communiqué. Il a également annoncé que des projets de développement seraient lancés dans la

région, s'engageant à améliorer la sécurité des les régions frontalières dans le sud. M. Serraj a annoncé jeudi que 800 millions de dollars américains seraient consacrés à l'amélioration des services dans le sud de la Libye. Al-Sharara, situé à quelque 750 km au sud-ouest de la capitale Tripoli, est le plus grand gisement pétrolier de la Libye.

Le gouvernement condamne l'escalade militaire dans l'ouest du pays

Le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), reconnu par la communauté internationale, a condamné mercredi l'escalade militaire dans la région d'Al-Sdada (ouest), située à quelque 280 km à l'est de la capitale Tripoli, impliquant l'armée basée à l'est et une milice armée. «Le conseil présidentiel du gouvernement d'union

nationale condamne fermement l'escalade militaire dans la région d'Al-Sdada et rejette cette provocation injustifiée qui ramène la violence dans le pays», a indiqué le GNA dans un communiqué. «Les conflits dans la région d'Al-Sdada sont une violation claire des accords des parties conclus durant les conférences internationales tenues dans le passé pour mettre fin à la crise libyenne, où l'on avait convenu de mettre fin au conflit dans tout le pays et de s'abstenir de toute escalade», a ajouté le communiqué. L'armée basée à l'est a annoncé mercredi avoir lancé un assaut dans la région d'Al-Sdada contre une milice armée qui occupait des ports pétroliers d'une importance capitale. La Libye est en proie à la division politique, à l'insécurité et au chaos depuis la chute de l'ancien régime de Muammar El-Gueddafi en 2011.

Tunisie Un terroriste abattu dans la région du Kef

UN TERRORISTE a été abattu mercredi soir lors d'une opération «préventive» de l'unité spéciale de la Garde nationale tunisienne, au mont Ouergha dans la région du Kef (Ouest), a indiqué une source sécuritaire de la région, citée par l'agence TAP. «Le terroriste éliminé est originaire de la cité Chrichi dans la ville du Kef. Il était recherché par les forces sécuritaires et militaires», a ajouté la même source. L'opération de ratissage se poursuit pour traquer un groupe terroriste dont l'élément abattu serait un membre, selon la même source. R. M.

S. A.



Afghanistan

Trump a décidé un retrait «important» des troupes américaines

■ Le président Donald Trump a décidé de retirer un nombre «important» de militaires américains présents en Afghanistan, a indiqué jeudi à l'AFP un responsable américain, au lendemain de l'annonce du retrait de celles stationnées en Syrie.

Par Ros C.

« Il y aura un retrait important d'Afghanistan », a déclaré ce responsable sous couvert d'anonymat. Cette annonce surprise, qui intervient alors que des «pourparlers de réconciliation» entre les États-Unis et les talibans afghans se sont déroulés cette semaine à Abou Dhabi, a pris de court de hauts responsables et des diplomates interrogés par l'AFP à Kaboul. Le gouvernement afghan n'a pour sa part pas réagi dans l'immédiat. Quelque 7 000 des 14 000 soldats américains présents en Afghanistan seraient concernés par le retrait, rapportent le «Wall Street Journal» et le «New York Times». Ces troupes opèrent à la fois dans une mission de l'Otan en soutien aux forces afghanes et pour des opérations séparées de lutte contre le terrorisme. Les deux décisions de M. Trump sur la Syrie et l'Afghanistan sont susceptibles d'avoir des conséquences géopolitiques majeures dans les régions concernées. Elles inter-

viennent en outre au moment où Washington tentait d'encourager un accord de paix avec les talibans. L'émissaire américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a rencontré leurs représentants à plusieurs reprises ces derniers mois et vient juste d'achever une tournée dans la région. Il avait auparavant exprimé l'espoir de parvenir à un accord de paix avant l'élection présidentielle prévue en Afghanistan en avril. On ignorait dans l'immédiat si M. Khalilzad et le gouvernement afghan avaient été informés à l'avance de la décision de M. Trump. Un porte-parole du président Ashraf Ghani s'est dans un premier temps borné à indiquer que «s'il y a une réaction du gouvernement afghan, nous la rendrons publique ultérieurement». Mais pour des spécialistes du dossier afghan, la décision américaine revient à accorder une énorme victoire tactique aux talibans sans qu'ils aient eux-mêmes à faire la moindre concession. «Si vous êtes les talibans, Noël arrive en avance», résume pour l'AFP



PH. > D. R.

un haut diplomate étranger sous couvert d'anonymat. «Envisageriez-vous un cessez-le-feu si votre principal adversaire venait juste de retirer la moitié de ses effectifs ?» souligne-t-il. Donald Trump a pris sa décision mardi, selon le responsable américain, le même jour où il a annoncé au Pentagone son intention de retirer les troupes

américaines de Syrie. Cette annonce a conduit jeudi le ministre américain de la Défense Jim Mattis à présenter sa démission. «Parce que vous avez le droit d'avoir un ministre de la Défense dont les vues sont mieux alignées sur les vôtres (...) je pense que me retirer est la bonne chose à faire», a-t-il écrit dans une longue lettre adressée

au président et rendue publique par le Pentagone. Jim Mattis et d'autres conseillers militaires de premier plan avaient convaincu l'an dernier le milliardaire républicain, d'abord réfractaire à cette idée, d'envoyer des milliers de troupes supplémentaires en Afghanistan, où les talibans commençaient à regagner du terrain face aux forces afghanes. R. C.



Points chauds

Obamacare

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des promesses de campagne, non tenue, pour le moment, de Donald Trump est l'annulation de la Réforme de la santé de Barack Obama, plus connue sous le nom évocateur d'Obamacare. Toutefois, l'on ne peut reprocher à Trump de ne pas avoir tenté d'obtenir l'abrogation de cette réforme polémique, mais il en a été légalement empêché, jusqu'à aujourd'hui du moins. En effet, un juge fédéral américain a déclaré inconstitutionnel le système de couverture médicale universelle de l'ex-président démocrate, une décision saluée par le président Républicain mais contre laquelle l'opposition Démocrate promet de faire appel. Le juge de district du Texas Reed O'Connor a rendu son jugement après avoir été saisi par plusieurs procureurs Républicains et un gouverneur opposés à cette loi emblématique de la présidence de Barack Obama, promulguée en 2010. Ce cas a toutes les chances de venir devant la Cour suprême, où cinq des neuf juges qui avaient décidé dans une affaire distincte de maintenir l'Obamacare en 2012 sont encore en place. Donald Trump a rapidement salué la décision du juge texan. «Wow, mais ce n'est pas une surprise, l'Obamacare vient d'être jugé inconstitutionnelle par un juge hautement respecté du Texas. Bonne nouvelle pour l'Amérique !» a-t-il tweeté. «Comme je l'ai toujours prédit, l'Obamacare a été démolie comme étant un désastre inconstitutionnel», a-t-il ajouté. La Démocrate Nancy Pelosi, qui devrait prendre en janvier la tête de la Chambre des représentants, et le chef de la minorité Démocrate au Sénat Chuck Schumer ont déclaré en annonçant qu'il serait fait «immédiatement appel» de ce «jugement cruel» et «absurde». Le jugement «met en évidence l'objectif ultime de l'offensive générale des Républicains» contre tout accès des Américains à «un système de santé abordable», a déclaré Pelosi. Pour Chuck Schumer, la décision du juge «est basée sur un raisonnement juridique erroné et on peut espérer qu'elle sera cassée». Toutefois, «si ce jugement affreux était maintenu par les cours supérieures, cela serait un désastre pour des dizaines de millions de familles américaines», a poursuivi le responsable Démocrate. Reste à savoir si Donald Trump gagnera finalement sa bataille contre l'Obamacare qu'il n'a jamais cessé de combattre dès son évocation à l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche en 2008, mais pour la première fois, le président actuel semble avoir une véritable chance d'anéantir une fois encore un des grands accomplissements de son prédécesseur. F. M.

Yémen

L'ONU appelée à voter sur l'envoi d'observateurs

Le Conseil de sécurité était appelé à voter hier sur un projet de résolution autorisant l'envoi d'observateurs au Yémen et visant à entériner les résultats des récentes consultations inter-yéménites tenues en Suède, selon des diplomates. Selon un programme de travail révisé et diffusé jeudi soir, la réunion sur ce texte rédigé par le Royaume-Uni aura lieu à 15h00 GMT comme le voulait initialement Londres. La présidence ivoirienne du Conseil de sécurité avait dans un premier temps fixé la réunion à 20h00 GMT. Les consultations inter-yéménites ont notamment permis d'aboutir à un cessez-le-feu entré en vigueur mardi et à la décision d'un retrait des combattants de la ville de Hodeida et de son port, crucial pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Les ports d'Al-Salif et de Ras Issa sont aussi concernés par des mesures de cessation des hostilités et d'évacuation de combattants. Il y a une semaine, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, avait réclamé à l'ONU un déploiement en urgence d'observateurs. Le projet de

texte britannique a fait l'objet pendant plusieurs jours de négociations particulièrement ardues, voire chaotiques. La Russie a notamment laissé planer la menace d'un veto si la mise en accusation de l'Iran comme ayant soutenu des attaques menées par les rebelles Houthis n'était pas retirée du texte. Une telle mention avait été imposée par les États-Unis. Dans le texte final soumis au vote, la «condamnation du soutien de l'Iran et d'autres acteurs» est devenue, au grand dam de Washington, la «condamnation du soutien quelle que soit sa source» aux attaques menées par les Houthis. Jeudi matin, le Koweït – membre non permanent du Conseil de sécurité et participant à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite contre les Houthis – a fait savoir qu'il rejetait le texte britannique sans en préciser les raisons, selon des diplomates. Dans l'après-midi, à la surprise générale, les États-Unis ont fait circuler un projet de résolution concurrent de celui de Londres, expurgé des mentions sur la mise en responsabilité des auteurs d'atrocités au Yémen,

qu'ils soient issus des forces gouvernementales et de la coalition arabe (soutenue par Washington) ou des rebelles Houthis. La résolution proposée au vote par Londres «insiste sur le plein respect par toutes les parties du cessez-le-feu décrété pour la province de Hodeida». Elle autorise «l'ONU à établir et à déployer une avant-garde pour commencer un travail d'observation sous la direction du général (néerlandais à la retraite) Patrick Cammaert». Le projet réclame aussi «au secrétaire général de soumettre (au Conseil de sécurité) des propositions aussi vite que possible d'ici au 31 décembre sur la manière dont les Nations unies pourraient soutenir pleinement l'Accord de Stockholm comme l'ont réclamé les parties». Dans ce cadre, le port de Hodeida notamment passerait sous contrôle de l'ONU. Des diplomates ont évoqué la possibilité de déployer dans cette ville entre 30 et 40 observateurs pour garantir l'arrêt des hostilités et sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire.



Opéra d'Alger

Des artistes algériens, iraniens et libanais enchantent le public

■ Les ensembles, «El Djazira» de musique andalouse, «Tarab d'Iran» et «Levenon» du Liban ont enchanté, jeudi soir à Alger, le public du 13^e FestivAlgérie, qui a pu apprécier, dans des atmosphères solennelles, un florilège de pièces des trois terroirs culturels.

Par Abia Selles

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, qui accueille depuis mardi le 13^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), a d'abord apprécié, jeudi soir, l'Ensemble de l'Association «El Djazira» de Kouba et ses 31 instrumentistes, dont une dizaine de femmes, sous la direction de Nesma Mohammadi à la koutira.

Au programme de l'association, «Nouba Maya», rendue, dans ses différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques, par l'ensemble des instrumentistes, conduits par les voix présentes et étoffées de, Imène Aïtouche, Hichem Zeroual, Yasmine El Askouri, Abdelghani Bouache, Nesma Mohammadi, Ahlem Babouche, Hiba Zahri et Chanez Haminoumna Kouassi.

Dans la rigueur académique des grandes Ecoles, l'ensemble

a rendu les pièces, «Nehwa ghoziel» (Inqilab Moual), «Idha nefakar el ahd el kadim» (M'seddar), «Touiyari mesrar» (B'taïhi), «Istikhbar Moual», «Achiq Rakia» (Derdj), «Ya nadim ellaylou wella» (N'çraf1), «Tab Essoubouh» (N'çraf 2), «Kam wa kam» (Khlass), «Kadiriya Moual» et «Chems el aachiya».

Dans des accoutrements traditionnels du vieil Alger, l'ensemble des instrumentistes, sous le regard bienveillant de Nesma Mohammadi, a brillé de maîtrise et de virtuosité, à l'instar de Mohamed Bachir Mazouni, interprétant «Istikhbar Moual» avec son «oud» (luth) «mythique», a-t-on estimé unanimement au sein de l'association.

Dirigé par Hassan Tabar au sentour (sorte de qanun, frappé avec deux baguettes), l'Ensemble Tarab d'Iran, était également représenté par la cantatrice Sara Hamidi, Arman Sigarchi au oud et ershad Tahrani au zarb et au daf (percussions apparentées au bendir



Z. GUELLATI

et au tar). La troupe folklorique iranienne a présenté un programme en deux parties, d'abord «improvisations» dans le mode «Mahour» (équivalent au mode majeur), puis une partie plus maîtrisée qui a concerné une «Ouvverture» en hommage à tous les compositeurs iraniens du XIX^e siècle, à l'exemple du grand Zarin Panjeh, dont les œuvres ont été rendues dans la cadence «Bahar». «Très heureux de revenir à Alger et jouer pour un public qui me reconnaît», a déclaré

Hassan Tabar, présent au FestivAlgérie pour la neuvième fois. «Levenon», ancienne appellation du Liban en Araméen (groupe de langues afro-asiatiques), est le nom de la formation libanaise représentée par Elie Nehme à la contrebasse, Mustapha Nmer à la clarinette, Tarek Charbel au bouzouk (sorte de mandoline à la caisse arrondie et au manche long et fin) et Souhaïl Elias au Riq (tar).

Pour sa première prestation en Algérie, l'ensemble libanais a

choisi de présenter un florilège de musiques orientales de «l'Archive libanaise», adéquat au «thème du festival» ont précisé Souhaïl Elias et Elie Nehme.

Des pièces de grandes figures de la chanson libanaise, à l'instar de la Diva Fairouz, Sabah, Salwa El Katrib, Zaki Nassif, Ziad Rahbani et Wadie Essafi, ainsi que l'Egyptien Ibrahim El Aryane et l'Algérienne, Warda, ont été interprétées, au plaisir d'un public qui a savouré tous les instants de la soirée, ceux de la partie libanaise notamment. **A.S.**

Salon de l'artisanat traditionnel saharien à Tamanrasset

Une forte participation nationale

Plus de 90 exposants sont attendus pour prendre part à la 19^e édition du Salon national de l'artisanat traditionnel saharien, prévu du 25 au 31 décembre courant dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi auprès de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers

(CAM). Placée sous le signe «Identité, coexistence et ouverture», cette manifestation nationale, qu'abritera la maison de l'Artisanat traditionnel de la capitale de l'Ahaggar, regroupera des artisans d'une vingtaine de wilayas du pays, en plus d'artisans du Mali et du Niger, a indi-

qué à l'APS le directeur de la CMA, Abdallah Legraoui. Le Salon prévoit divers stands dédiés à l'exposition de produits de la bijouterie traditionnelle, de tissage et couture traditionnels, de poterie, d'ébénisterie, de pâtisserie traditionnelle, de maroquinerie et de dinanderie,

en plus de produits de l'école pilote de gemmologie de Tamanrasset. Le programme de cette manifestation prévoit aussi une session de formation de guides touristiques, ainsi qu'une journée d'étude au profit d'élèves sur l'artisanat traditionnel, selon les organisateurs. **M.K.**

Des pièces théâtrales et divertissements depuis hier

Théâtre pour enfants-Annaba

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba renoue à partir de ce vendredi avec les activités culturelles et les divertissements destinés aux enfants à l'occasion des «Journées du théâtre pour enfants», et ce jusqu'au 31 décembre en cours, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Plus de dix clubs et coopératives culturelles de plusieurs wilayas du pays participeront à cette manifestation, à travers des pièces de

théâtre pour enfants, telles que «Amou Felfel» de la coopération culturelle «Fen Biladi», de la wilaya d'Oran, «El Hadika El Khadra» de l'association culturelle de musique classique de Sétif, «El Kenz de l'association du théâtre libre» de Mila ainsi que le «Lapin et l'hiver» de la coopération culturelle «Sarh El fen» de Sétif, a indiqué la même source. Au programme de cet événement, qui se déroulera au théâtre régional Azzedine-Medjoubi, il y aura

également plusieurs autres spectacles de divertissement ponctués de jeux de magie animés par les membres de l'association «La Perle de l'Est» d'Annaba et l'artiste Yazid Bouz de Béjaia. Ces journées culturelles et éducatives sont organisées à l'initiative du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, en coopération avec la direction de la culture, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a-t-on relevé. **F. H.**

Salon national de la calligraphie arabe à Tiaret

Une quinzaine de wilayas au rendez-vous

La maison de la culture «Ali Maachi» de Tiaret organise, à partir de dimanche prochain, un premier salon national de la calligraphie arabe, a-t-on appris mercredi de la directrice de cet établissement culturel. Cette manifestation de trois jours verra, à la

galerie «Abdelhak Chaouche», la participation de 40 exposants de 15 wilayas du pays, a indiqué Rabéa El Adaouia Habba.

Le programme de ce salon, organisé sous le patronage du wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, comprend des ateliers

de formation au profit des enfants les initiant à l'esthétique de la calligraphie arabe, ainsi qu'une conférence sur l'histoire de la calligraphie arabe, qui sera animé par l'enseignant de littérature arabe à l'université de Tiaret, Mansour M'hidi. L'objectif de ce

salon est de constituer un espace de rencontre et d'échange entre artistes et d'activer ce domaine artistique quasi absent à Tiaret, bien que la wilaya s'enorgueille de doyens de cet art pictural en Algérie, a-t-on souligné. **R. C.**

AGEND'ART

Théâtre régional de Constantine
Jusqu'au samedi 22 décembre:
15^e édition du Festival international de jazz de Contantine Dimajazz.

Samedi 22 décembre :
Soirée de clôture avec des concerts de Bahdja et de Boney Fields.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh
Jusqu'au 25 décembre à partir de 19h30 :

13^e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Du 29 décembre au 4 janvier :
L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut Français d'Alger
10 janvier prochain :
Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano Delphine Haidan et Nicolas Stavy s'organise à Alger.



Mohamed Hattab

«Confiant pour ces grands talents»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, a estimé, jeudi, qu'il était temps d'investir dans la ressource humaine et les jeunes talents algériens qui se sont illustrés ces dernières années et de les accompagner dans leur parcours, car se sont l'avenir du sport algérien et de sa relance.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Hattab s'est dit «complètement convaincu» que les jeunes potentialités qui se sont illustrés dans les compétitions régionales et internationales et obtenu des résultats très encourageants lors des derniers Jeux africains de la jeunesse d'Alger et Jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires (Argentine) «peuvent briller davantage si l'environnement approprié et l'attention nécessaire leur sont assurés à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs du sport algérien, pouvoirs publics, cadres et clubs chacun à son niveau».

En réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation sur la situation «déplorable» du sport algérien, en général et du football en particulier, et les

mesures prises pour lever les obstacles entravant sa relance et son développement, le ministre a indiqué que «les résultats réalisés dernièrement par les jeunes sportifs algériens sont de bon augure, rappelant que 583 médailles ont été remportées en 2018 dans différentes disciplines, dont 220 en or et 184 en argent». Il a ajouté que «la deuxième place arrachée lors des Jeux africains de la jeunesse avec un total de 226 médailles, dont 71 en or ainsi que 5 en argent en Argentine confirment, encore une fois, l'efficacité du travail de base accompli et la pertinence de la politique adoptée par les pouvoirs publics dans ce secteur sensible».

Evocant les nombreuses infrastructures sportives réalisées à travers tout le territoire national ainsi que les 13 centres de formation sportive, le ministre a rappelé le soutien matériel et financier fourni aux clubs d'élite, ce qui traduit, a-t-il dit, «l'intérêt majeur accordé au secteur de la Jeunesse et des sports par l'Etat qui œuvre, depuis l'indépendance, à asseoir une politique nationale de la jeunesse et des sports, une politique qui a donné des résultats probants».

Arbitrage

83 arbitres en formation à Sidi Bel-Abbès

PAS MOINS de 83 arbitres de football nationaux et internationaux, dont 4 femmes de niveau international, prennent part à un stage de formation à l'Ecole régionale spécialisée en football de Sidi Bel-Abbès, a appris l'APS jeudi du président de la commission fédérale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, Ghaoui Mohamed. Cette session de formation, entamée mercredi soir, est supervisée par des encadreurs, formateurs et techniciens de la CFA qui leur dispenseront des cours sur des matchs disputés lors de la phase aller de la Ligue 1 professionnelle Mobilis de football, avec projection de 90 vidéos, selon la même source.

Cette session vise à améliorer les performances des arbitres pour éviter les erreurs à la phase retour et à les préparer psychologiquement et physiquement, a-t-on souligné.

Le programme de cette session comporte des tests écrits sur les lois de l'arbitrage et autres physiques pour jauger les capacités des arbitres, en plus de débats sur des aspects techniques portant sur la gestion du stress et les décisions concernant les hors-jeu et les fautes notamment.

Cette formation de trois jours est organisée à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération algérienne de football (FAF) en colla-

Handball / Championnat arabe des clubs La JSE Skikda défaite par Al Salmiya

LE CLUB de handball algérien la JSE Skikda a concédé une seconde défaite au Championnat arabe des clubs (messieurs) en s'inclinant sur le fil face à son homologue koweïtien d'Al-Salmiya sur le score de 19 à 20 (mi-temps : 8-9), en match comptant pour la 2^e journée du groupe A, disputé jeudi à Sfax (Tunisie).

C'est la 2^e défaite des vice-champions d'Algérie après celle concédée mercredi face au club organisateur du CS Sakiet Ezzit sur le score de 23 à 24. La JSE Skikda jouera son dernier match de poule face à Al Khaleej d'Arabie saoudite, dimanche.

Le deuxième représentant algérien dans la compétition l'IC Ouargla, versé dans le groupe B, affronte à partir de 16h00 le club d'Al Koweït, alors que le deuxième match de cette poule oppo-

se l'ES Tunis à Al Arabi (Qatar).

La 34^e édition du Championnat arabe des clubs de handball (messieurs), qui se poursuit jusqu'au 29 décembre, enregistre la participation de 9 clubs, après le forfait de dernière minute d'Al Ittihad (Libye).

Compétitions interclubs de la CAF Le tirage au sort le 28 décembre

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et des 16^e de finale (bis) de la Coupe de la Confédération 2018/19 aura lieu le vendredi 28 décembre au Caire, en Egypte, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) jeudi. Les clubs qualifiés pour la phase de poules de

Les Verts pointent à la 67^e place

La sélection algérienne de football pointe à la 67^e place au classement mondial du mois de décembre, publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa) sur son site officiel.



Par Mahfoud M.

Les Verts se maintiennent ainsi à la même place (67^e) qu'ils occupent pour le 3^e mois consécutif. Les hommes de Djamel Belmadi qui restent sur une victoire en déplacement contre le Togo (4-1) en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, préservent également leur 13^e place au niveau africain.

Les trois premières du classement africain sont toujours occupées par le Sénégal (23^e), la Tunisie (26^e) et le Maroc (40^e).

La Gambie, prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2019 en mars prochain, s'est elle aussi maintenue à sa 166^e position. Par ailleurs, la

pole position mondiale reste la propriété de la Belgique, talonnée par la France (2^e) et le Brésil (3^e). La sélection belge débutera l'année 2019 à la première place du classement et «se voit récompensée du titre honorifique d'équipe de l'année», indique l'instance internationale qui précise que le prochain classement sera publié le 7 février 2019.

EN A' : la liste retenue face au Qatar dévoilée

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a dévoilé la liste des joueurs retenus pour le stage à Doha (Qatar) du 23 au 28 décembre, ponctué par un match amical face au pays hôte le 27 décembre, a annoncé mer-

Liste des joueurs convoqués :

Abdelkadir Salhi (JS Kabylie), Moustapha Zeghiba (ES Sétif), Mohamed Benyahia (USM Alger), Abdelakader Bedrane (ES Sétif), Haithem Loucif (Paradou AC), Nabil Lamara (USM Bel-Abbès), Reda Hlaïmia (MC Oran), Ilyes Chetti (JS Kabylie), Oussama Chita (USM Alger), Zakaria Naidji (Paradou AC), Hichem Boudaoui (Paradou AC), Abderahmane Bourdim (MC Alger), Abderaouf Benghit (USM Alger), Mohamed Benkhamassa (USM Alger), Abderahmane Meziane (USM Alger), Houssam-Edine Guacha (ES Sétif), Baghdad Bounedjah (Al Sadd SC/Qatar), Youcef Belaili (ES Tunis/Tunisie).

Coupe d'Algérie - 1/32^{es}

Le MCA passe en seizièmes en écrasant le RCK

Le Mouloudia d'Alger a étrillé le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue II Mobilis, et s'est qualifié facilement en seizièmes de finales de la Coupe de

l'Algérie, avec cette victoire (3/0) enregistrée avant-hier soir au stade du 5-Juillet d'Alger. Les Vert et Rouge ont pris le dessus grâce à un double de Souibaab

(33', 48') et un but de Mebarakou (15'). Le Doyen a donc mis fin à cette mauvaise série de résultats avec cette qualification qui fera certainement plaisir à ses fans, très déçus par les précédentes sorties de leur équipe qui s'est fait distancer en championnat, enregistrant de mauvais résultats surtout à domicile, devenant la risée des fans des autres clubs. La Coupe d'Algérie ainsi que la Coupe arabe sont maintenant les seuls objectifs qui restent au club pour s'en sortir à si bon compte et éviter une autre saison blanche.

M.M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

3^e soirée Dimajazz

BB Blues et Samira Brahmia embrasent la scène

LES AFICIONADOS du Festival international de Dimajazz de Constantine se souviendront longtemps de la troisième soirée de l'édition 2018, tant le groupe BB blues et la chanteuse Samira Brahmia ont embrasé jeudi soir l'enceinte du Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani. Les BB blues et Samira Brahmia se sont succédé sur la scène du Dimajazz pour offrir à l'assistance une performance de haute volée, comme un pied de nez aux galères financières ayant obligé le Festival international de Jazz de Constantine à s'éclipser pendant deux ans. Premiers à enchanter le public, les BB Blues ont réussi leur pari de réitérer l'énorme prestation qui avait marqué leur premier passage sur le Vieux Rocher huit ans plus tôt. Le concert a débuté avec l'immortel «The thrill is gone» du très regretté BB King, légende du Blues décédée en 2015, à l'âge de 89 ans. Sur ce même élan, le groupe, porté par des musiciens brillants de maîtrise, a enchaîné avec des classiques «Hoochie coochie» de Muddy Waters, «Pride and joy» de Stevie Ray Vaughan, «Let the good times roll» de BB King ou encore la très surprenante reprise «Human nature» de Michael Jackson, créant une communion dansante avec un public en totale extase. Dans une ambiance dont seul le Dimajazz a le secret, Samira Brahmia a pris le relais

devant une salle déjà surexcitée, étalant un univers musical à la fois universel et profondément maghrébin, dans une prestation époustouflante de talent, entamée avec «*Hin testar el aachia*», un classique du patrimoine andalou. Accompagnée de musiciens de classe internationale avec, entre autres, Khelif Misalloua à la guitare et Youcef Boukela à la guitare basse, la chanteuse a hypnotisé le public à base d'alliance des contraires et par la force de sa voix et la douceur de sa belle présence. Que ce soit avec «*Wahran Wahran*», «*A gnaoui Allah idawi*», «*Maniche Menna*», ou bien de balades ou en morceaux plus rythmés, différentes sonorités africaines et musique s'entremêlent pour proposer un voyage émotionnel. Artiste engagée, Samira Brahmia chante «*Fabuleux destin*» pour dénoncer le mariage forcé des jeunes filles, mais n'hésite pas également à chanter la femme forte, chose qu'elle fera dans «*Miriama*», rendant hommage à la chanteuse sud-africaine Miryam Makeba, le tout devant un public debout complètement déchaîné. La quinzième édition du Festival international du jazz, Dimajazz, se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, avec au menu Garage Band, Lehman Brothers et Boney Fields & The Bone's Project.

Racim C./APS

Soudan/Manifestations

L'armée déployée à Khartoum

L'ARMÉE a été déployée hier dans la capitale soudanaise Khartoum et d'autres villes du pays, au lendemain de la mort de huit protestataires dans des «*affrontements*» avec la police lors de manifestations contre la hausse du prix du pain, ont rapporté des médias, citant des habitants. Selon les mêmes sources, le calme prévalait en matinée à Khartoum et dans les villes où avaient eu lieu des manifestations, comme Al-Gadaref, Dongola ou Ad-Damar. Dans la capitale, le trafic était revenu à la normale mais des policiers patrouillaient dans les rues et des soldats ont été déployés près des stations-service et des banques dans le nord de la ville. Des policiers ont été également aperçus à bord de leur véhicule, et des files d'attente se sont formées devant les boulangeries dans le nord de Khartoum, a-t-on rapporté. Mercredi, des protestations ont éclaté après l'annonce par le gouvernement mardi d'une hausse du prix du pain de 1 à 3 livres soudanaises (environ 2 centimes d'euros à 6 centimes d'euros) ou de 1 à 5 livres selon les régions, alors qu'une pénurie de pain touchait depuis trois semaines plusieurs villes du

Soudan, dont Khartoum, selon les médias. La contestation qui s'est étendue jeudi à Khartoum où la police a tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants près du palais présidentiel, s'est soldée par la mort de six manifestants à Al-Gadaref et deux autres à Atbara, deux villes situées à l'est de Khartoum, selon des responsables. Le gouvernement de l'Etat de Nahr al-Neel, dans le nord du Soudan, a décrété l'état d'urgence à Atbara, la principale cité de l'Etat, et a imposé un couvre-feu, «*jusqu'à nouvel ordre*», selon le porte-parole du gouvernement de l'Etat, Ibrahim Mukhtar. Janvier dernier, des manifestations sporadiques contre la hausse du coût des denrées alimentaires avaient eu lieu, mais «*rapidement contrôlées*» par les autorités. Le Soudan souffre d'une grave crise économique depuis la sécession du Soudan du Sud en 2011, qui a entraîné une perte de 75% des revenus pétroliers soudanais. Avec une inflation de près de 70%, la plongée de la livre soudanaise face au dollar américain, le coût de certaines denrées a plus que doublé au cours de l'année écoulée.

Aymen B.

Trump veut rappeler ses troupes



Djalou@hotmail.com

Saisie de près de 900 comprimés psychotropes

Arrestation de 74 personnes dans trois wilayas

Les éléments de la Sûreté nationale ont effectué plusieurs opérations dans les wilayas d'Alger, Béjaïa et Souk Ahras, ce qui a permis la saisie de près de 900 comprimés psychotropes et l'arrestation de 74 suspects, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Par Lamine H.

La première opération, menée par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger au niveau de plusieurs quartiers durant les dernières 72 heures, a permis d'arrêter 72 suspects avec la saisie de 291 comprimés psychotropes et de

38 armes blanches, a précisé la même source. A Béjaïa, les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport «*Abane-Ramdane*» ont procédé, durant la semaine en cours, à l'arrestation d'un individu qui arrivait de l'aéroport de Paris (France) en possession de 360 comprimés psychotrope dissimulés dans

ses bagages. Par ailleurs, les éléments de la Police aux frontières terrestres de «*Heddada*», relevant de la sûreté de la wilaya de Souk Ahras, ont saisi, durant la semaine en cours, 240 comprimés psychotropes dissimulés dans le bagage d'un voyageur qui a été présenté devant les juridictions compétentes. L. H./APS

Lutte antiterroriste

Une cache d'armes découverte à Tindouf

Une cache d'armes contenant un fusil à répétition, un pistolet automatique et un chargeur garni a été découverte, lors d'une opération de fouille et de recherche menée jeudi à Tindouf, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense

nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «*ont saisi à Nâama, 65 kilogrammes de kif traité. De même, des gardes-frontières ont intercepté à Oran/2^e RM, 35,4 kilogrammes de la même substance*». Par ailleurs, des détache-

ments de l'ANP «*ont déjoué, à Tébessa et Souk-Ahras, des tentatives de contrebande de 11 117 litres de carburant, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Jijel, Guelma et Batna, quatre narcotrafiquants en possession de 389 comprimés psychotropes, alors qu'un détachement de l'ANP a saisi à Ouargla 1 872 unités pyrotechniques*». Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP et de la Gendarmerie nationale «*ont appréhendé à Tlemcen et In-Salah, 26 immigrants clandestins de différentes nationalités*», ajoute le communiqué.

Ville de Béjaïa

Un bus de transport urbain Porte Sarasine- Boukhiamia prend feu

UN BUS de transport urbain de la ville de Béjaïa marque Isuzu a pris feu hier ce matin au niveau de l'arrêt de bus de Dawadji dans le centre-ville de Béjaïa. Aucune victime n'a, heureusement, été enregistré. Le

bus assure la ligne Porte Sarasine - Boukhiamia. Si l'origine du feu est toujours inconnue, il reste que l'engin a, totalement, été calciné

H.C.

K. L.